



Utilisez si besoin la fonction recherche du lecteur pdf pour trouver une mesure, un public, un financement...

Dispositif	Public éligible	Entreprises éligibles	Qui contacter ?	Qui finance les coûts pédagogiques	Liens et infos utiles
Contrat d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes de 17 ans à moins de 30 ans • Titulaires d'une RQTH • Sportifs de haut niveau... • Créateurs, repreneurs d'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • Les entreprises relevant du secteur artisanal, commercial, industriel, agricole • Les employeurs du milieu associatif et des professions libérales • Les employeurs du secteur public non industriel et commercial (fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière, ainsi que les établissements publics administratifs) 	Entreprises éligibles au CA CFA de la Santé	<p>OPCO</p> <p>ANFH pour le secteur public à hauteur de 50 % maximum et dans la limite de 6 000 ou 7 000 euros maximum</p>	<p>Pour consulter les lieux de formation :</p> <p>Emfor apprentissage aide-soignant cfa-sanitaire-social-bfc.org</p> <p>Pour se renseigner sur les contrats, les aides, simuler un coût, un salaire : portail de l'alternance</p> <p>Soutien exceptionnel de 3 000 euros dans la FPH dans la limite de 1 000 contrats</p> <p>Guide d'aide au développement de l'apprentissage pour aide-soignant (ANFH)</p> <p>Guide employeur</p>
Contrat de professionnalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes de moins de 26 ans • Demandeurs d'emploi de plus de 26 ans • Bénéficiaires des minimas sociaux • Salariés de l'IAE 	Tout employeur assujéti au financement de la formation professionnelle continue (Etat, EPA, CT sont exclus)	Entreprises IFAS	OPCO	<p>Portail de l'alternance</p> <p>Portail alternance CP</p> <p>Guide employeur</p>
Plan de développement des compétences de l'entreprise	Salariés de l'entreprise	Entreprises qui ont fait le choix de mettre un place un plan de développement des compétences. La loi n'oblige pas l'employeur à le faire mais forte incitation	Service RH de l'entreprise	Entreprise et/ou OPCO selon la taille de l'entreprise	La VAE est possible dans le cadre du plan de développement des entreprises

Code couleur "dispositif" :

dispositif accessible aux demandeurs d'emploi - **accessible aux demandeurs d'emploi et aux salariés** - accessible uniquement aux salariés



Utilisez si besoin la fonction recherche du lecteur pdf pour trouver une mesure, un public, un financement...

Dispositif	Public éligible	Entreprises éligibles	Qui contacter ?	Qui finance les coûts pédagogiques	Liens et infos utiles
PRO A : reconversion ou promotion par l'alternance	<ul style="list-style-type: none"> • salariés en CDI • salariés bénéficiaires d'un CUI à durée indéterminée • salariés, sportifs ou entraîneurs professionnels, en contrat de travail à durée déterminée (CDD) • salariés placés en activité partielle <p><i>Avec un niveau en dessous de la licence</i></p>	Entreprises du secteur privé	Service RH de l'entreprise Conseiller emploi formation de l'OPCO	OPCO ANFH pour le secteur public à hauteur de 50 % maximum et dans la limite de 6 000 ou 7 000 euros maximum	La ProA chez OPCO Santé ProA sur travail.emploi.gouv
Projet de transition professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Salariés du secteur privé en CDI si 24 mois mini d'activité salariée dont 12 mois chez l'employeur en cours • Salariés du secteur privé en CDD si 24 mois d'activité dans les 5 dernières années dont 4 mois en CDD au cours de la dernière année et être en poste au moment de la demande • Intérimaires ou intermittents sous conditions 		Transition pro CEP	Transition pro	<p>Si CDI, la 1ère démarche à faire est une demande d'autorisation d'absence auprès de l'employeur. Pour un salarié en CDD, la formation doit commencer au maximum 6 mois après la fin de votre contrat</p> <p>transitionspro-bfc.fr/</p> <p>Mobilisation systématique du montant CPF si accord de PTP AS est un métier ciblé comme prioritaire par transition pro</p>
Congé de formation professionnelle	Salariés de la fonction publique hospitalière titulaires ou contractuels justifiant de 3 ans d'activité	Fonction publique hospitalière	Service RH de la structure publique ANFH	ANFH	CFP ANFH
Programme de formation de la Région BFC du secteur sanitaire et social	<ul style="list-style-type: none"> • Demandeurs d'emploi sous conditions • Parcours complet • Parcours partiels pour les Bac Pro SAPAT et ASSP 		Ecoles d'aide-soignant	Région BFC sous conditions	Conditions d'accès au financement Région pour AS



Utilisez si besoin la fonction recherche du lecteur pdf pour trouver une mesure, un public, un financement...

Dispositif	Public éligible	Entreprises éligibles	Qui contacter ?	Qui finance les coûts pédagogiques	Liens et infos utiles
VAE Validation des acquis par l'expérience	Personnes ayant au moins un an (1 607 heures) d'expérience en lien avec la certification visée qu'elle soit salariée, non salariée, bénévole		Point relais conseil	Selon les situations : <ul style="list-style-type: none"> • CPF • Plan de développement des compétences • Région BFC • Pôle emploi 	VAE.gouv.fr VAE pour les salariés Transition pro BFC Points relais conseil en BCF (Emfor)
Reconnaissance de diplôme étranger	Titulaire d'un diplôme de l'Union Européenne uniquement		DREETS veronique.godot@dreets.gouv.fr		Le dispositif sur le site de la DREETS
CPF Compte personnel de formation	<ul style="list-style-type: none"> • Salariés • Demandeurs d'emploi qui ont un montant CPF ou pas si demande d'abondement à Pôle emploi 		MCF : possibilité de faire une demande d'abondement à PE pour les demandeurs d'emploi même si leur CPF correspond à 0 euros	France Compétences et abondements mobilisables : PE pour les demandeurs d'emploi inscrits sous réserve de validation PE, employeur (dotation volontaire, dotation corrective, dotation supplémentaire, dotation licenciement), CPP, CEC.....	Attention au délai si besoin d'abondement PE (21 jours avant le début minimum) Si CPF salarié nécessite autorisation d'absence Mon compte formation
Aide individuelle à la formation de Pôle emploi	Demandeurs d'emploi exclus de la prise en charge du Conseil Régional sur validation du projet (en parcours passerelle ou exclus car démissionnaire) et si le CPF n'est pas mobilisable		L'organisme de formation (OF) dépose dans Kairos un devis pour le demandeur d'emploi		

Toute l'info
 "Santé - grand âge"
 sur l'intranet BFC
 → La Région
 → Cheffes de file sectorielles
 → [Secteur Santé Grand-âge](#)

